

Sur les nouveaux anciens cours communs de français au CÉGEP

Vital Gadbois

Number 44, December 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/57060ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gadbois, V. (1981). Sur les nouveaux anciens cours communs de français au CÉGEP. *Québec français*, (44), 21–21.

Sur les nouveaux anciens cours communs de français au CÉGEP



Les professeurs de français des cégeps lisent peu les *Cahiers de l'enseignement collégial*. Heureusement! S'ils le faisaient, ils seraient morts de rire. Et si, d'aventure, ils les prenaient au sérieux, ils s'éteindraient doucement à les comprendre, comme le caméléon sur une jupe écossaise. À preuve, la présentation des cours 601 de l'édition 1981-1982.

Des objectifs nouveaux!

Ce qui frappe, c'est le modernisme des objectifs généraux.

1. « La maîtrise de la langue parlée et écrite », en tant que moyen d'expression et de communication;
2. « L'attitude littéraire qui est essentiellement une ouverture au sens poétique de la réalité et qui est tout entière contenue dans le langage, dans la puissance du mot, dans sa polyvalence ». Ça fait bien dix ans qu'on lit ça dans les *Cahiers*. Et comment s'y prendra-t-on cette fois-ci? Par les genres littéraires (série 102) ou par des cours correctifs (série 111)? Sentez-vous le vent de l'innovation vous siffler aux oreilles?

Ce qui étonne également, c'est la finalité de l'enseignement du français, inscrite en plein milieu des objectifs: « le français contribue au développement intégral de la personne par la

maîtrise sur les plans personnel, culturel et social de ce moyen indispensable de communication qu'est la langue ». Que voilà une belle « plogue »! Avec ça, il est clair qu'on prend la suite du secondaire. Êtes-vous content, Monsieur le ministre? Et comment s'y prendra-t-on? En faisant « acquérir à l'étudiant des habilités (sic!), des connaissances et des comportements nécessaires à la maîtrise de la langue parlée et écrite (encore!) comme instrument de savoir, outil de travail et moyen de culture sur le plan personnel et social ». En somme, la finalité sera poursuivie sur les plans personnel, culturel et social à la condition de prendre les moyens nécessaires sur le plan personnel et social. Avec ça, au moins on sait où aller!

Une pédagogie progressiste!

Pour atteindre ces objectifs et poursuivre cette finalité, quelques conseils pédagogiques bien sentis ne devraient pas faire de tort. Par exemple, sachez que « l'étudiant est premier par rapport à la discipline »: pas l'apprentissage de l'étudiant mais l'étudiant. Pour respecter ce conseil, il faut savoir établir une stratégie pédagogique adéquate; et c'est ici qu'il faut avoir le courage de faire voler en éclats le courant traditio-

naliste; acceptons-le, même si ça fait mal: l'enseignant devra établir « une atmosphère de réflexion, de création, de dialogue »; on doit enseigner auteurs, époques, genres et styles « comme voies d'approche de l'expérience, de l'attitude et du langage littéraire » (*resic!*). En somme, il faut permettre le développement de l'être communiquant par la maîtrise de la langue à travers la littérature comme voie d'approche de l'attitude littéraire. Il fallait y penser.

Et en prime, voici quelques aphorismes qu'on aurait tort de négliger:

1. « La structure par genres n'a pas une fonction littéraire, mais pédagogique ». Ben voyons!
2. « Elle a l'avantage d'assurer une cohésion et une progression ». Il faut séparer pour unir et s'arrêter pour avancer. Pauvre Zénon!
3. « Le texte est le matériau privilégié. L'utilisation des moyens audiovisuels devient une ressource indispensable ». Il va falloir réfléchir encore un peu.
4. « La fonction première du professeur est de provoquer des centres d'intérêt, de les animer, de les rendre signifiants, pas seulement (*resic!*) par sa compétence mais par son enthousiasme et son engagement ». Musique s'il vous plaît!
5. « L'usage des longs travaux de recherche et de dissertation est à éviter. Ce qui n'exclut pas que des individus (et les droits de la personne?) puissent s'y adonner ». J'en fais ou j'en fais pas?
6. « La pratique de l'analyse textuelle ne doit pas d'abord viser la maîtrise de cette habileté par la répétition d'exercices complets ». Si on en fait faire, il faut éviter d'enseigner à en faire; et le meilleur moyen, c'est d'en faire faire seulement des p'tits bouts!

Du rapiéçage prudent

Quelques mots à la mode, un bon mot pour chacun, deux petits pas en avant, un grand pas en arrière, une affirmation suivie de sa négation, une lapalissade tout en nuances, l'assurance que le changement est dans le statu quo.

Dieu merci, les cours expérimentaux font l'objet d'une autorisation particulière.

Vital GADBOIS